

SENTINELLES

Au secours de l'innocence meurtrie

31 août 2004

*Que chacun sache
et se réveille*

Madame Jacqueline Maurer
Présidente du Conseil d'Etat
Mesdames et Messieurs
les Conseillères et Conseillers d'Etat
Place du Château
1014 Lausanne

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Pour avoir osé croire depuis 4, 7 ou 10 ans qu'elles vivaient en terre d'accueil, 523 êtres humains, enfants, adolescents et adultes se trouvent expulsés hors de Suisse, livrés à tous les dangers.

Dangers qui semblent ne pas nourrir la préoccupation ou la connaissance de nos autorités fédérales. A défaut de l'humanité qu'ils n'ont pas trouvée auprès d'eux, nous vous prions instamment de leur accorder le permis humanitaire. Il y va de la dignité et de l'honneur de notre canton, si ce n'est ceux de notre pays.

Nous comptons sur votre engagement fraternel, selon les termes que vous avez personnellement exprimés dans votre message de Présidente du Conseil d'Etat: "J'attends de chacun des actrices et acteurs de la vie vaudoise qu'il prenne ses responsabilités morales et humaines".

En vue de déterminer quel pourrait être l'apport de notre fondation au secours de ces personnes en détresse, nous nous tenons à disposition pour vous rencontrer.

Dans l'attente de vos nouvelles, veuillez croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, à la sincérité de nos sentiments.

Hoda Dubray
Cofondatrice et vice-présidente

Yvan Muriset
Président

Copie pour information à: Coordination Asile c/o SOS Asile Vaud, CP 3928, 1002 Lausanne